

## N° 15

*Le premier ministre d'Ontario  
au premier ministre du Canada*

TORONTO, 21 septembre 1938.

MON CHER PREMIER MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 août.

Comme vous le signalez, la plupart des questions soulevées par le traité projeté ne peuvent être déterminées et réglées que par le Gouvernement du Canada. Ma participation à toutes négociations ou discussions où s'élabore la politique fédérale ne conduirait qu'à la confusion. La responsabilité repose sur vous, non sur moi, et si j'y participais, ce serait également embarrassant pour nous deux. Naturellement, la question m'intéresse vivement, puisque tous les Grands Lacs sont compris dans les limites territoriales de cette province, et puisque l'énorme dépense projetée sera payée, pour plus de la moitié, par le peuple de cette province. Vous pensez, dites-vous, que, dans la répartition du coût total, une part de la dépense déjà faite pour le canal Welland sera portée au crédit du Canada. Vous ne signalez pas, toutefois, que pour tirer un avantage nouveau du canal projeté, il faudra approfondir tous les ports et reconstruire tous les quais des Grands Lacs, ce qui posera, en certains cas, des problèmes techniques presque insolubles. Ajoutez à cela le coût énorme du dragage et de l'entretien des ports aux nouveaux étiages projetés, dépense qui se perpétuera indéfiniment. Ces énormes dépenses d'argent canadien dépasseront le coût des travaux de canalisation proprement dits, et ne seront pas partagées par les Etats-Unis.

Puis-je demander qui insiste sur la canalisation? Quelque compagnie de navigation océanique a-t-elle fait savoir que, si le canal était construit, elle l'utiliserait pour ses navires océaniques?

Mon opinion est que les frais généraux sont beaucoup trop élevés pour permettre la lente remontée d'une voie de navigation intérieure à une catégorie quelconque de navires, à l'exception des navires en cueillette, pour lesquels des installations suffisantes existent déjà. Cette voie ne pourrait bénéficier d'aucun service de passagers. Toute l'entreprise aboutirait à un échec aussi grand que celui du débouché actuel de la baie d'Hudson.

Il me paraît superflu d'expliquer l'attitude de notre province en ce qui concerne les clauses relatives à l'énergie électrique. Lorsque le Gouvernement actuel a pris le pouvoir, la province était encombrée d'un excédent inutilisable d'énergie provenant de la province de Québec—situation dont il n'était aucunement responsable. Nous avons réussi à alléger ce fardeau de plusieurs manières, en dépit de l'attitude hostile de votre Gouvernement. Nous avons maintenant un excédent d'énergie,